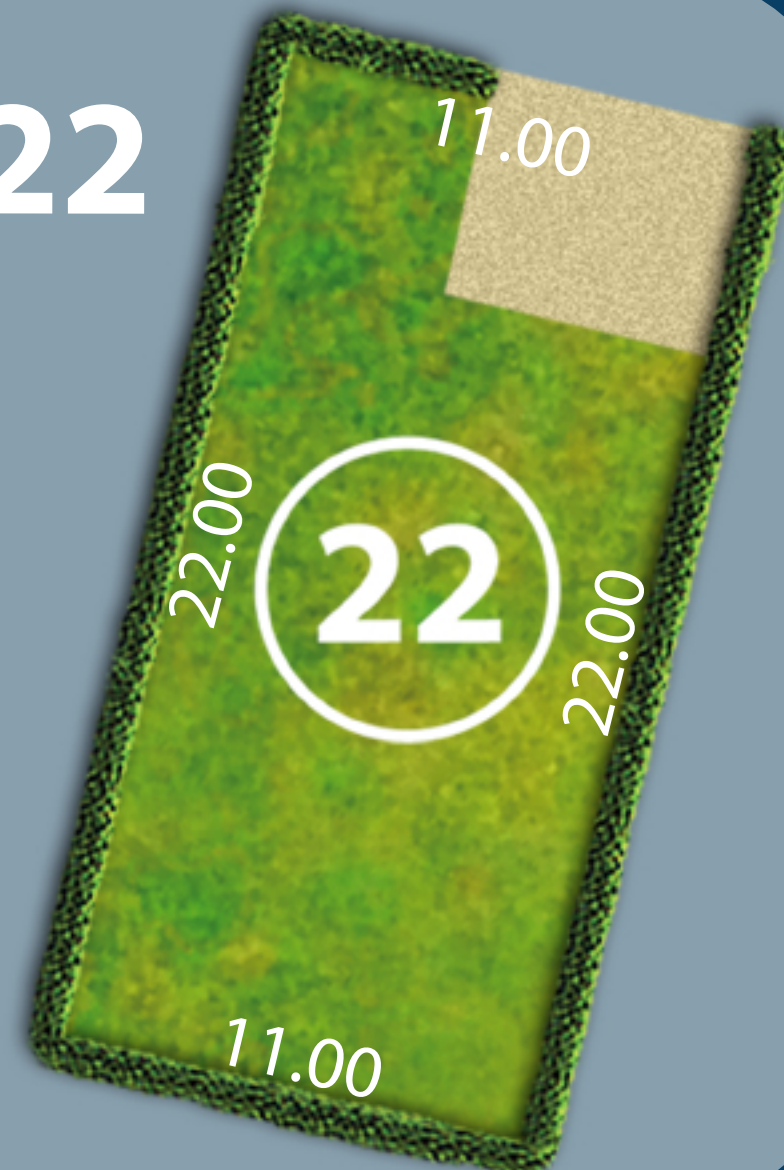


« L'ORÉE DU BOIS » COURÇON



ECOCITY EDEN

Lot N° 22
242 m²



**MAISON
À ÉTAGE**

ECOCITY EDEN PLAN DE VENTE

Au titre de l'article L115-4 du code de l'urbanisme

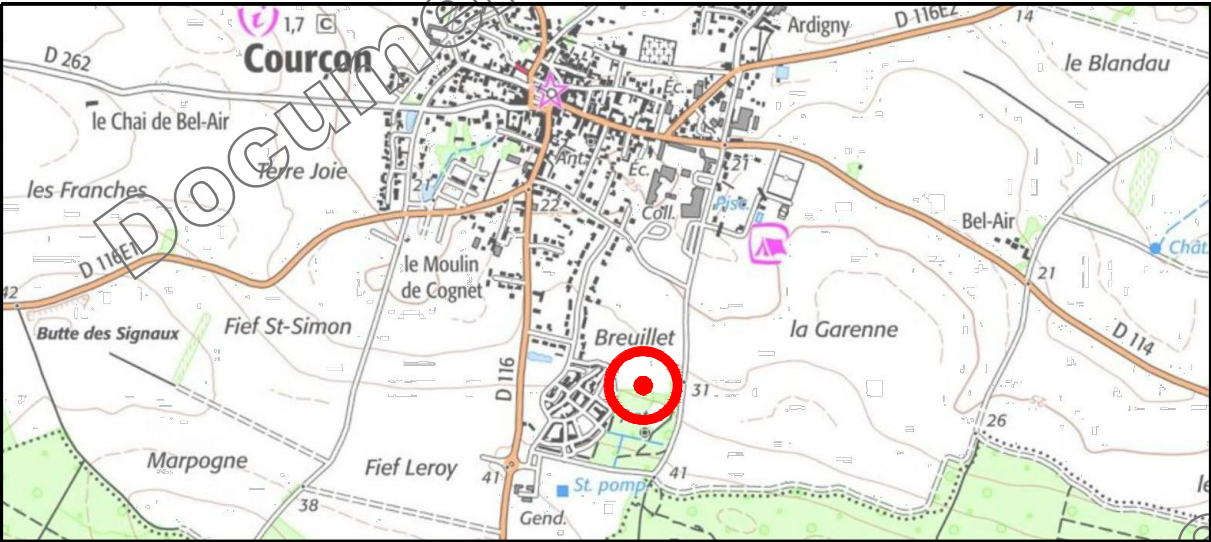
COURÇON

" Route des Senteurs arborescentes "

LOTISSEMENT " L'Orée du Bois "

Maître d'ouvrage : " ECOCITY EDEN "

PLAN DE SITUATION (sans échelle)



Permis d' Aménager n° 017 127 24 C0001 en cours d'instruction

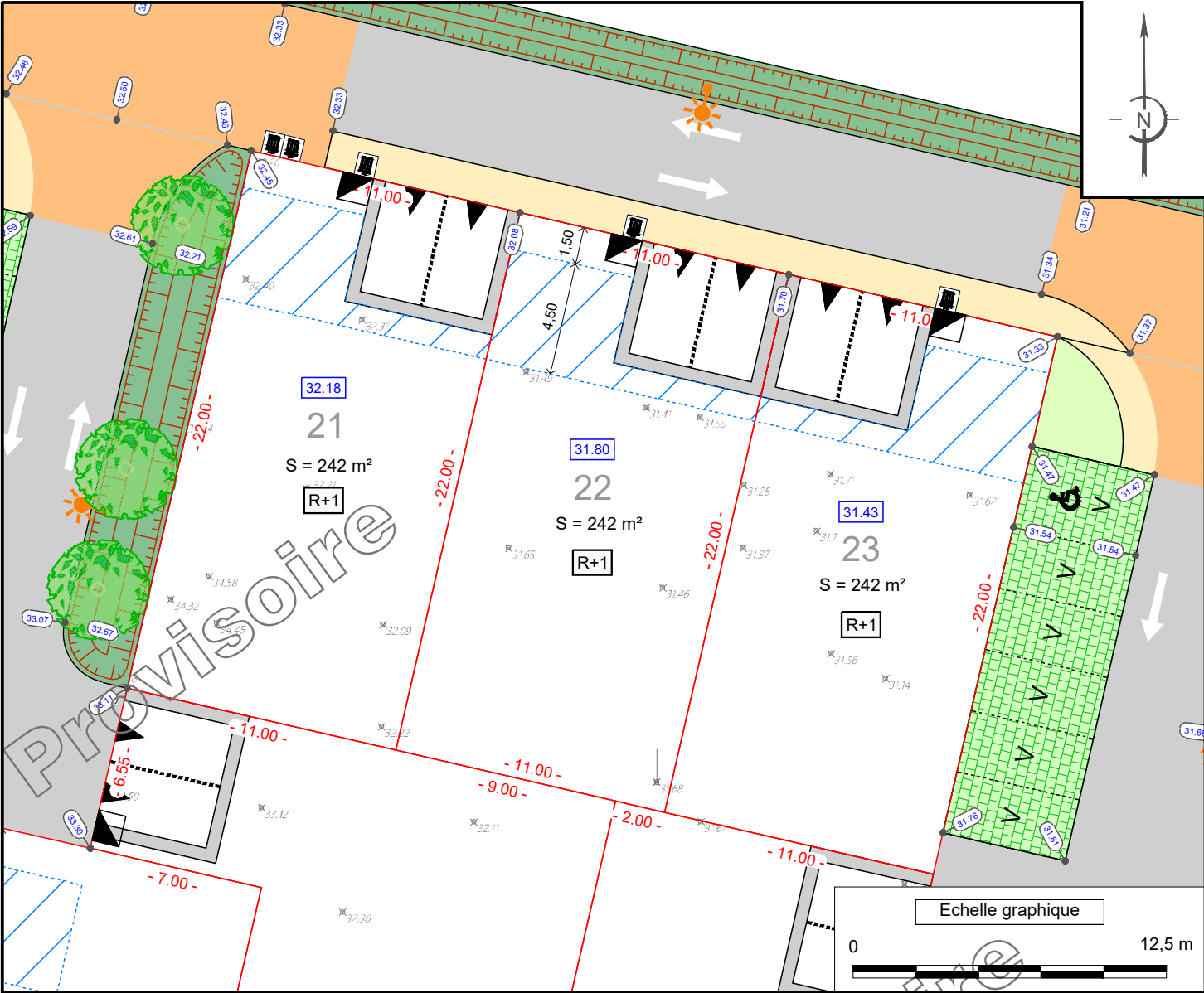
SIT&A CONSEIL

MM. PACAUD Philippe et THERRY Damien - Géomètres-Experts associés
4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
☎ : 05 46 34 13 24
✉ : laroche@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 22

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

	Limite lot		Arbre ornemental
	Numéro lot		Aire de présentation des ordures ménagères
	Surface lot		Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
	Cotation lot		Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
	Cote altimétrique T.N. suivant plan topo dressé le 07/12/2023 par SIT&A Conseil		Revêtement de surface
	Cote altimétrique voirie projet		Cheminement piéton
	Bornes		Pavés engazonnés / Zone engazonnée
	Candélabre (position théorique)		Revêtement différencié
	Tabouret EU (position théorique)		Zone végétalisée de typicité hydrophile, arbustes vivaces et graminées
	Coffret énergie (position théorique)		Noue
	Sens de circulation		Place de stationnement : visiteurs / PMR
	Cote minimum de dalle		
	R+1 obligatoire		

CARACTERISTIQUES DU LOT

SUPERFICIE DU LOT : 242 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 200 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZN n° en attente

Dossier : 230297 Fait le : 3 juillet 2024

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :